



ANNEXE 7 : DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE

Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation. Elle doit être correctement et totalement remplie. Tout dossier incomplet ne pourra être traité dans les délais. Elle doit parvenir au plus tard aux services municipaux 15 jours avant la date prévue pour l'intervention

PETITIONNAIRE		ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX	
Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Responsable :		Responsable :	
Code Postal :	Ville :	Code Postal :	Ville :
Tél :	Fax :	Tél :	Fax :
Lieu de l'intervention :			
Limites :			
Nature des travaux :			
Début des travaux :		Fin des travaux	
Durée prévisible des travaux :			

MESURES REGLEMENTAIRES SOLLICITEES

A – CIRCULATION

- 1 ☐ Rue barrée
- 2 ☐ Alterné par panneaux ou feux tricolores
- 3 ☐ Traversée par demi-chaussée
- 4 ☐ Sens unique
- 5 ☐ Autre

B – STATIONNEMENT

- 1 ☐ Interdit et gênant (Art R417-10 du Code de la Route) – Sauf entreprise chargée des travaux
- 2 ☐ Occupation de.....emplacements de stationnement payant : au droit ou/et en face du n°
- 3 ☐ Enlèvement de barrière ou mobilier urbain :

C – REMARQUES

Date de la demande :		Direction des Services Techniques et de l'Aménagement Urbain
Signature et cachet du demandeur :		Date :
		Signature :